

## PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 29 Mars 2016

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	11	13

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture d'Ille et Vilaine  
Le : 29/03/2016

L'an 2016, le 29 Mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Clayes s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Philippe SICOT Maire de Clayes.

### Présents :

M. SICOT Philippe, Maire, Mmes : BAZIN Patricia, GUEGUEN Laurence, KAKPEGNAN Irma,  
MM : BARBÉ Raymond, BOURNAT Célestin, FOUILLET Claude, JAUNET Yvan, MACRI  
Fabrice, MENEUX Loïc, RENOUX Thierry

Excusées ayant donné procuration : Mmes : ROBERT Chantale à M. JAUNET Yvan, ROULLEAU  
Nadine à M. SICOT Philippe

Excusé : M. MUSSETA Jean-Christophe

Absent : M. LE GARREC Ronan

M. MACRI Fabrice a été élu secrétaire de séance

### **DEL 081-16-013 : BUDGET PRIMITIF 2016 - COMMUNE**

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2016 du budget principal qui se décompose comme suit :

- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 552 518,57 €
- RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 552 518,57 €
  
- DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 403 915,17 €
- RECETTES D'INVESTISSEMENT : 403 915,17 €

Après examen, le conseil municipal adopte le budget principal

A l'unanimité (pour : 13 / contre : 0 / abstentions : 0)

### **DEL 081-16-014 : TRAVAUX DE VOIRIE - VALIDATION DE DEVIS**

Dans le cadre de la convention de mandat de voirie signée entre la commune de Clayes et Rennes Métropole, il convient d'attribuer les travaux de réfection de de la Rabine.

Trois entreprises ont été consultées pour les éléments suivants :

- ◆ Délignage des accotements (1 850 ML)
- ◆ Engravure de raccordements aux 2 carrefours
- ◆ Balayage du support (2 950 m<sup>2</sup>)
- ◆ Couche d'accrochage (2 950m<sup>2</sup>)
- ◆ BBSG 0/10 dosé à 140kg/m<sup>2</sup> sur 6 cm (2 950m<sup>2</sup>)
- ◆ Calage des accotement en GNT (1 850 ML)

Le résultat de la consultation est le suivant :

- ◆ Entreprise LEHAGRE TP (Melesse) : 37 485,00 € ht
- ◆ Entreprise KRAVIS (L'Hermitage) : 34 265,00 € ht
- ◆ Entreprise HBTP (Mordelles) : 48 782,26 € ht

Après délibération, le Conseil municipal décide :

- ♦ d'attribuer les travaux de réfection de la Rabine à la société KERAVIS (L'Hermitage) pour un montant de 34 265,00 € ht
- ♦ indique que les crédits sont inscrits au BP 2016 au c/458121
- ♦ autorise Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à cette affaire.

A l'unanimité (pour : 13 / contre : 0 / abstentions : 0)

### **DEL 081-16-015 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES FRANCAS D'ILLE-ET-VILAINE POUR L'ORGANISATION DU CENTRE DE LOISIRS / AVENANT 2015**

Le compte de résultat de l'année 2015 du centre de loisirs, présenté par les Francas, affiche un résultat négatif de 1 955 €, expliqué par le nombre de journées/enfants en dessous de celui escompté lors du budget prévisionnel 2015 présenté à la fin de l'année 2014.

Après présentation de ce résultat aux commissions jeunesse et finances, Monsieur le Maire propose que la commune prenne en charge le résultat négatif de 1 955 € qui sera versé aux Francas d'Ille et Vilaine.

Il présente au Conseil Municipal une proposition d'avenant à la convention de partenariat permettant le versement de cette somme.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- ♦ accepte la prise en charge du résultat négatif 2015 pour un montant de 1 955 €
- ♦ autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de partenariat.

A l'unanimité (pour : 13 / contre : 0 / abstentions : 0)

### **Questions diverses :**

Prochaines réunions du Conseil Municipal

Lundi 9 mai 2016

Lundi 4 juillet 2016

Lundi 5 septembre 2016

Lundi 10 octobre 2016

Lundi 28 novembre 2016

**Fin de séance 21:47**